

LES COTEAUX DU SOLEIL

Place du Four

Vétroz

La place du Four est un lieu de rencontre et de détente en même temps qu'une place de jeux. Des manifestations publiques peuvent y être organisées, à des conditions bien définies, fixées par l'Administration communale

Toute utilisation de la place par des sociétés, groupement de personnes, etc. est soumise à une autorisation de l'autorité compétente.

L'utilisation de la place est réservée prioritairement aux groupes et sociétés ayant résidence sur la commune de Vétroz et reconnus comme tel.

La vente de mets et boissons est soumise à autorisation.

Les productions telles que musique, concerts, théâtres sont autorisées pour autant que le voisinage n'en soit pas incommodé de manière intolérable.

Les bruits, chants, musique et autres productions doivent prendre fin à 22h30 et la place libérée à 23h30 au plus tard.

Après utilisation, la place et ses alentours seront nettoyés par le ou les utilisateurs, ceci à leurs frais.

La restitution de la place s'effectuera selon entente avec le responsable communal. Tous dégâts ou dégradations constatés de même que tout nettoyage non effectué seront facturés à l'utilisateur.

Prix: CHF 50.--

Caution: CHF 200.--

Les clés sont à retirer et à restituer au bureau communal durant les heures d'ouverture. (du lundi au vendredi 08h00-12h00 ainsi que le mercredi après-midi 13h30-17h30).

Rue des Vignerons 47
1963 Vétroz

+4127 345 37 70

reservation@vetroz.ch

<https://secure.i->

[web.ch/gemweb/vetroz/fr/loisirs/sgb/systemedegestion/welcome.php?
show=details&actio](https://secure.i-web.ch/gemweb/vetroz/fr/loisirs/sgb/systemedegestion/welcome.php?show=details&actio)

